

# ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly



Dans le cocon  
de la Crèche  
familiale

## Éclairage .11

Le tri : comment s'y retrouver ?

## Vous .12 - 13

L'avenir durable de la FaBrIK de Gâtinais en transition

## Rencontre .14

Jean-Pierre Rousseau  
Son miel et ses abeilles



**Aqua Ciné**  
Quand la piscine  
fait son cinéma,  
les spectateurs  
se jettent à l'eau !

Rendez-vous en 2020

*Amilly*  
Ville des Arts

SUSPENSION  
TEMPORAIRE  
DE LA  
PUBLICATION  
DE L'ÉDITORIAL  
DU MAIRE



Pour respecter l'article L 52-1 du code électoral, la commune d'Amilly a décidé de modifier le contenu du magazine municipal Espaces et de suspendre la publication de l'éditorial du maire jusqu'à la tenue des prochaines élections municipales, en mars 2020.

La version numérique d'Espaces est consultable sur [amilly.com](http://amilly.com)

# SOMMAIRE

EN VUE

06-07

ACTUALITÉS

Démarchage :  
prévenir les abus

Seniors : trois  
rendez-vous  
à venir

08-09

GRAND  
FORMAT

Dans le cocon  
de la  
Crèche familiale

11

ÉCLAIRAGE

Le tri :  
comment  
s'y retrouver ?

EN LIEN

12-13

VOUS

L'avenir durable  
de la FaBriK  
de Gâtinais en  
transition



Dans les  
Restos du cœur

14

RENCONTRE

Jean-Pierre  
Rousseau  
Son miel  
et ses abeilles



15

LIBRE  
EXPRESSION

Retrouvez tous  
"Vos rendez-vous"  
dans ce numéro



### > Présent.

Comme chaque année, les CE2 des écoles amilloises ont reçu un dictionnaire offert par la commune pour les aider à appréhender notre belle langue française.



### > Formation.

Le Bus numérique du Département du Loiret est passé par Amilly ! Vingt-quatre personnes ont suivi une formation. Objectif : apprendre les rudiments de l'informatique et d'Internet !



Yani Benäicha, Cyprien Le Pape, Estelle Gaspard.

### > Sur le podium.

Belle moisson de médailles pour les jujitsukas individuel aux Mondiaux seniors décroché à Abu aux J3 Judo-Jujitsu. Une première dans l'histoire remporte également l'or par équipe avec Maxim moins de 21 ans, Yani Benäicha et Estelle Gaspard sont repartis avec le bronze. Chez les moins de

# VU Vi



### > Festivités.

Le vent d'hiver n'aura pas eu raison de Places à Noël et les visiteurs s'en sont donné à cœur joie, profitant du marché et des animations pour t



Maxime Courillon et Estelle Gaspard.

amillois et pas des moindres, avec un titre Dhabhi par Estelle Gaspard, fraîchement arrivée oire des clubs de l'agglomération. L'athlète me Courillon. Aux championnats d'Europe des bard (qui, à 19 ans, peut concourir en juniors) 18 ans, Cyprien Le Pape s'octroie l'argent.



> **Enfance.**

Des centaines de visiteurs, enfants et adultes, ont participé à la Journée UNICEF.

# es de ma lle



oute la famille.



> **Anniversaire.**

L'orgue de l'église Saint-Martin a été à l'honneur le temps d'un week-end, pour ses dix ans d'existence.

## Conseil municipal

Les élus se réuniront le mercredi 12 février, à 20h, Maison Saint-Loup.

## Sylvie Farnault conseillère municipale

Après la démission de Stéphanie Delphine de ses fonctions de conseillère municipale pour raisons professionnelles, Sylvie Farnault, en qualité de suivante sur la liste Amilly Confiance, a pris place au 33<sup>e</sup> rang du tableau du conseil municipal.

## Recensement

Mesurer la population française. C'est le but de la campagne de recensement qui se déroulera du 16 janvier au 22 février. Chaque habitant est donc appelé à se faire recenser. Dans la pratique, cet acte citoyen consiste à remplir un questionnaire. Pour ce faire, un agent recenseur recruté par la mairie d'Amilly passe à votre domicile pour vous remettre, au choix, un questionnaire papier qu'il récupérera à un moment convenu avec vous, ou un code de connexion qui vous permettra d'accéder à un questionnaire à remplir en ligne.

Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

> Contact : Service Affaires générales  
au 02 38 28 76 00.



Jean-Pierre Marcellot, Élisabeth Germain et Patrick Levaufre, les trois agents recenseurs d'Amilly.



## DÉMARCHAGE

# Prévenir les abus

Connaître les pratiques abusives pour mieux s'en prémunir.

**Sur Internet.** Le "phishing" consiste à vous envoyer un mail, souvent alarmiste, provenant d'une source de confiance (administration, site de vente, banque...) pour vous inciter à cliquer sur un lien ou ouvrir une pièce-jointe afin de récupérer vos données personnelles, financières notamment. Or, les centres d'impôts, organismes sociaux ou banques ne demandent pas de données par courriel. Dans le doute, contactez-les. Et ne répondez jamais à ce genre de mail !

Des bons plans trop beaux pour être vrais... Derrière des réductions alléchantes (smartphone à 1€, chaussures en cuir à 10€...) peut se cacher un abonnement auquel vous ignorez avoir souscrit ou dont vous n'avez pas saisi les conditions !

**Par téléphone.** Un appel raccroché avant de décrocher, une invitation à rappeler un numéro inconnu, un SMS ou un message pré-enregistré demandant de rappeler un correspondant, une proposition de bon d'achat... Attention, le but est de vous inciter à appeler des numéros surtaxés !

Les bons réflexes : ne rappelez pas des numéros inconnus ; consultez l'annuaire inversé sur [www.infosva.org](http://www.infosva.org) pour vérifier la nature de l'entreprise qui vous contacte ; signalez le numéro que vous estimez abusif au 33 700 (appel ou SMS) ou sur [www.33700.fr](http://www.33700.fr) ; activez l'option de blocage d'appels vers des numéros surtaxés en contactant votre opérateur de téléphonie.

Les prospections commerciales peuvent importuner. Pour les limiter, s'inscrire sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). La loi autorise néanmoins les appels des professionnels

chez qui vous avez un contrat en cours, des fournisseurs de journaux, d'un service public, d'un institut de sondage, des associations et des professionnels à qui vous avez communiqué votre numéro afin d'être rappelé.

**Au domicile.** Prendre ses précautions peut s'avérer utile.

- Assurez-vous de l'identité du démarcheur et de l'organisme pour lequel il intervient. Faites-vous accompagner d'une personne de confiance pendant les échanges.
- Sachez que les collectivités (mairie, communauté d'agglomération) ne mandatent pas les entreprises pour vous démarcher.
- Recevoir un démarcheur n'est pas obligatoire et encore moins acheter ses produits ou souscrire un contrat.
- Ne versez aucune somme d'argent : le professionnel ne peut recevoir de paiement avant 7 jours, même si vous avez signé un contrat (précisions dans l'article L. 221-10 du Code de la consommation). Prenez donc le temps, après coup, de réfléchir et de vous renseigner. Pensez également que vous avez un droit de rétractation de 14 jours.

## Plus d'infos sur [amilly.com](http://amilly.com)

Sur le site [amilly.com](http://amilly.com), retrouvez à la rubrique "Ville Solidaire" des informations complémentaires apportées par la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) du Loiret.



SENIORS

## Trois rendez-vous à venir

Le service affaires sociales/3<sup>e</sup> âge d'Amilly collabore avec l'ORPADAM-CLIC pour mettre au point des réunions d'information à destination des seniors.

Le service municipal et l'ORPADAM-CLIC déterminent des thématiques et invitent des spécialistes à intervenir. La ville met à disposition des salles municipales. Trois rendez-vous gratuits et ouverts à tous sont programmés.

**Adaptation du logement.** Jeudi 16 janvier, à 13h45, Action Logement, l'association SOHILA (Solidaire pour l'habitat) et le service Éco-Habitat de l'Agglomération montargoise présenteront les aides financières proposées aux particuliers pour adapter leur logement à leurs difficultés physiques. Rendez-vous à la Maison Taraud au 10, place de la Paix.

**Mandat de protection future.** Mardi 4 février à 14h, Maître Katia Lamrous, notaire à Montargis, propose une réunion d'information sur le mandat de protection future. L'occasion de savoir comment anticiper sa propre

dépendance ou celle d'un proche et d'entendre les témoignages de mandataires chargés de la mise en œuvre du mandat au quotidien. Rendez-vous à la salle des Terres-Blanches au 391, rue des Terres-Blanches.

**Projection du film "Un jour tu vieilliras".** Jeudi 2 avril à 14h30. Ce film réalisé par Édouard Carrion raconte la rencontre entre une femme isolée de 80ans et un homme de 60 ans contraint par son employeur d'intervenir dans une association d'aide aux personnes âgées. Ce long-métrage produit par le CCAS d'Orléans sensibilise sur l'isolement des personnes âgées. Séance suivie d'une discussion avec le réalisateur. Rendez-vous à la salle des Terres-Blanches. au 391, rue des Terres-Blanches.

> Contact Service Affaires sociales / 3<sup>e</sup> âge - Tél. 02 38 28 76 56/60  
social@amilly45.fr

## Prochain banquet

Le prochain banquet à destination des seniors de la commune aura lieu le dimanche 16 février. Il sera animé par l'orchestre Beresinski.

Rendez-vous à l'Espace Jean-Vilar dès midi. Inscriptions jusqu'au lundi 3 février inclus.

> Contact : Service Affaires sociales / 3<sup>e</sup> âge au 02 38 28 76 56/60.

## Activités

### Maison des jeunes

Le programme des activités de la Maison des jeunes pour les vacances d'hiver sera publié le vendredi 31 janvier dès 17h sur [amilly.com](http://amilly.com), à la rubrique "À tout âge/S'inscrire aux activités des vacances"

## Rezo pouce débarque !

Rezo Pouce porté par le Pôle d'équilibre territorial et rural du Montargois-en-Gâtinais arrive à Amilly! Ce système d'autostop du quotidien, sécurisé et gratuit, permet aux potentiels conducteurs et passagers inscrits de se signaler sur une application afin de faciliter les trajets pris en communs et locaux. Ils se rencontrent à des "arrêts sur le pouce". Amilly recense trois arrêts : un à la piscine et trois au Centre hospitalier, au niveau des parkings des visiteurs et du personnel.

> Pour en savoir plus : [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)

TERRE  
2024  
DE JEUX

**Amilly dans l'aventure des Jeux !** Amilly est dans la liste des 500 premières collectivités territoriales françaises labellisées "Terres de jeux" par le Comité d'organisation des Jeux olympiques. Ce label permet de soumettre sa candidature pour figurer dans la liste des Centres de préparation qui accueilleront des délégations pendant l'Olympiade 2020-2024. Il nous fait entrer dans la dynamique créée autour des Jeux et porte un coup de projecteur sur notre territoire.

## LE CHIFFRE

1 100 €

C'est la somme récoltée grâce aux élèves des écoles amilloises et à leurs parents durant la Journée UNICEF qui s'est tenue le 24 novembre dernier, et reversée à l'UNICEF.



*Les professionnelles de la Crèche familiale et du Multi-accueil réunies, avec les enfants, lors d'une animation à la Maison de la Petite Enfance.*

## PETITE ENFANCE

# Dans le cocon de la Crèche familiale

La Crèche familiale d'Amilly a vu le jour le 1<sup>er</sup> septembre 1978. Son existence demeure pourtant relativement confidentielle.

**V**ous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant à Amilly ? Spontanément, vous pensez faire appel au Multi-accueil collectif ou recourir aux services d'une assistante maternelle indépendante ? Sachez qu'une troisième option s'offre à vous : la Crèche familiale. C'est, avec le Multi-accueil (*lire notre encadré "Le Multi-accueil"*), l'un des deux types d'accueil proposés par le service Petite Enfance d'Amilly aux futurs ou jeunes parents.

## Onze professionnelles agréées

Le terme générique "crèche familiale" peut susciter de la confusion car il ne désigne pas un lieu d'accueil mais un système d'accueil. Avec cette formule,

les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles employées par la commune sous le statut d'agent public. Ainsi, la Crèche familiale d'Amilly regroupe onze professionnelles agréées par le service de Protection maternelle et infantile du Conseil départemental du Loiret. Les assistantes maternelles indépendantes exercent quant à elles leur activité à titre privé.

L'accueil en crèche familiale répond aux normes imposées par la loi aux structures d'accueil collectif, notamment en terme d'encadrement. À Amilly, l'équipe de direction chargée d'accompagner les assistantes maternelles se compose d'une puéricultrice et d'une éducatrice de jeunes enfants basées à la Maison de la Petite Enfance. Un suivi précieux pour stimuler les échanges autour de l'enfant.

## Le Multi-accueil

Le Multi-accueil consiste en un accueil collectif dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance. Vingt-cinq places sont réservées à l'accueil régulier et cinq à l'accueil occasionnel.

## Le chiffre

# 36

La Crèche familiale municipale accueille actuellement 36 enfants.

# Pourquoi choisir la crèche familiale ?

## Exit les formalités administratives!

Le fait que les assistantes maternelles de la Crèche familiale municipale soient employées par la commune dispense des exigences administratives inhérentes à l'embauche d'une assistante maternelle indépendante (contrat, fiche de paie, déclaration de rémunération, congés payés...). Les discussions entre les parents et l'assistante maternelle sont, ainsi, centrées sur l'enfant.

## Au-revoir le casse-tête des congés!

Inutile de chercher à coordonner ses congés avec ceux de l'assistante maternelle ! Le service Petite Enfance garantit une prise en charge par une autre assistante maternelle de la Crèche familiale ou au Multi-accueil. Idem pour les absences de dernière minute, si l'assistante maternelle est malade par exemple.

**Un appui apprécié.** Les assistantes maternelles de la Crèche familiale reçoivent régulièrement la visite et les conseils de la directrice de la structure, puéricultrice, et de son adjointe, éducatrice de jeunes enfants.

**Des horaires plus étendus.** En Crèche familiale, l'accueil est possible de 6h30 à 19 h 30, du lundi au vendredi. Le Multi-accueil est ouvert de 7 h à 18h30.

**Formule tout compris.** Le tarif horaire facturé aux parents est calculé sur la base de leurs revenus et de la composition de la famille. Il comprend le prix des repas et des couches, qui sont fournis. La facture est à régler, non pas à l'assistante maternelle mais à la ville d'Amilly, son employeur.



## PANORAMA DES CRÈCHES FAMILIALES

Aujourd'hui appelées "structures d'accueil familial" par les professionnels de la petite enfance, les crèches familiales constituent une formule d'accueil hybride, à mi-chemin entre l'individuel et le collectif, et peu répandue : la France en comptait 786 en 2016, portées à 80 % par des

gestionnaires publics. Dans le Loiret, il en existe seize, toutes gérées par des collectivités territoriales, le plus souvent des communes de la région d'Orléans. Celle d'Amilly est la seule implantée dans l'est du département.

## L'INTERVIEW

**MICHÈLE BOURGEOIS**

Directrice de la Crèche familiale



### L'accueil en Crèche familiale intègre-t-il une partie en collectivité ?

Oui. Les enfants et leurs assistantes maternelles de la Crèche familiale sont invités à participer aux ateliers ludiques et de motricité collectifs qui ont lieu le mardi à la ludothèque et le jeudi au dojo municipal. Des rencontres avec les enfants du Multi-accueil sont régulièrement organisées.

### Pourquoi ce lien favorise-t-il le développement des enfants ?

Ces animations participent à la socialisation des enfants. Elles leur permettent de s'ouvrir à d'autres lieux, d'autres adultes et d'autres enfants. Elles favorisent également leur éveil, en développant leur sens de l'observation, leur capacité à se concentrer, à écouter autrui.

## S'inscrire

Les demandes d'inscription à l'un des modes de garde proposés par la ville d'Amilly pour la rentrée de septembre débutent le 1<sup>er</sup> février. Vous avez jusqu'au 31 mars pour retirer, remplir et donner votre dossier de pré-inscription à la Maison de la Petite Enfance.

> Contact  
Maison de la Petite enfance  
02 38 28 76 78  
petite.enfance@amilly45.fr

# RENDEZ-VOUS

#Concerts #Spectacles  
#Expositions #Évènements



#CONCERT

## TRIO SŌRA

**Dimanche 19 janvier - 18h à l'Espace Jean-Vilar**

Pauline Chenais (piano), Clémence de Forceville (violin) et Angèle Legasa (violoncelle) forment le Trio Sōra. Ces trois femmes subliment de leurs expériences et de leurs rencontres avec de grands noms tels Mathieu Herzog ou Gary Hoffman le répertoire qu'elles donnent à entendre au public.

Trio Sōra dédiera son concert du 19 janvier à Amilly aux "Romantiques de Leipzig" avec, en première partie, le Trio n°1 en ré mineur Opus 49 de Felix Mendelssohn. Une œuvre louée

par Robert Schumann qui l'a comparée aux compositions de Ludwig V. Beethoven, autre maître du trio auquel les trois jeunes musiciennes consacreront la seconde partie de leur programme amillois. Elles interpréteront en seconde partie son Trio n°6 opus 70 n°2 en mi bémol majeur.

Tarifs : plein, 18 € ; junior 5€ ; réduit et groupe, 13 €. Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique. Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

## JANVIER

Samedi 11 janvier

### LES PETITS DÉJEUNERS LITTÉRAIRES

À partir de 15 ans

10h30 / Médiathèque

### CINÉ MÔMES

"Les robots". Projection de longs-métrages. À partir de 5 ans

15h / Médiathèque

Dimanche 12 janvier

### LOTO - ASSOCIATION DU GROS-MOULIN

13h / Espace Jean-Vilar

Vendredi 17 janvier

### LES VENDREDIS CINÉ

"Jean Renoir, réalisateur". À partir de 15 ans.

20h / La médiathèque

### GRUPE DE PAROLE DE SOUTIEN AUX PARENTS D'ADOLESCENTS - ESPACE FAMILIAL D'AMILLY

Sur inscription : 02 38 28 76 09

lorie.chardonnet@amilly45.fr

19h / Maison de la Petite enfance

Vendredi 24 janvier

### SOIRÉE "ANNÉES 80" ADAPEI 45

19h / Espace Jean-Vilar

Dimanche 26

### REPAS DANSANT - ACPG CATM

12h / Espace Jean-Vilar

## FÉVRIER

Samedi 1<sup>er</sup> février

### ATELIERS EN FAMILLE

Autour des expositions en cours.

À partir de 6 ans. Durée 1h. Enfants

accompagnés d'un parent ou grand-

parent. Réservation :

contact-tanneries@amilly45.fr

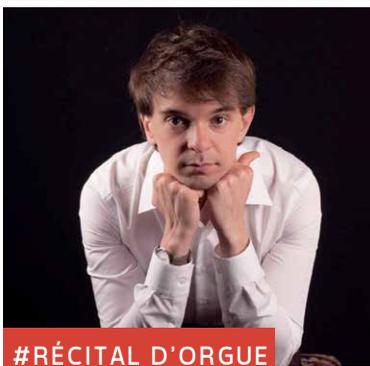
02.38.85.28.50.

15h30 et 17h / Les Tanneries

### RENCONTRE PUBLIQUE

Autour des expositions d'Anne-Charlotte Yver et du Marquis.

15h30 / Les Tanneries



#RÉCITAL D'ORGUE

### Emmanuel ARAKÉLIAN

Vendredi 10 janvier - 18h00  
à l'église Saint-Martin

Né en 1991 et tout juste diplômé du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, Emmanuel Arakélian a déjà tout d'un grand organiste : titulaire de l'orgue de la cathédrale de Fréjus, il partage avec Pierre Bardon la tribune du prestigieux orgue de la basilique du Couvent royal de Saint-Maximin la Sainte-Baume. Ce prodige réserve une belle soirée au public qui viendra l'écouter à l'église Saint-Martin, avec un programme spécialement préparé pour l'esthétique de l'orgue d'Amilly.

Entrée libre et gratuite

Dimanche 2 février

### THÉ DANSANT - FAN CLUB PASCAL HAMARD

12h / Espace Jean-Vilar

Mardi 4 février

### RÉUNION D'INFORMATION POUR LES SENIORS - ORPADAM-CLIC

14h / Maison Taraud

Vendredi 7 février

### SOIRÉE CHANDELEUR À LA PISCINE

Jeux et vente de crêpes

16h30 à 19h15 / Piscine

Vendredi 7 février

### COURRIER DU CŒUR : LECTURES DE LETTRES D'AMOUR À HAUTE VOIX

À partir de 15 ans

19h45 / Médiathèque

Samedi 8 février

### LES PETITS DÉJEUNERS LITTÉRAIRES

À partir de 15 ans

10h30 / Médiathèque

Samedi 8 février

### CINÉ MÔMES

À partir de 7 ans

15h / Médiathèque

### CONCERT ANIMATION AUTOUR DES CONTREFAÇONS DES ŒUVRES MUSICALES - ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

18h / Auditorium de la médiathèque

Samedi 8 et dimanche 9

### SALON DU BIEN-ÊTRE

Sam. 10h à 21h30 / Dim. 10h à 18h30

Espace Jean-Vilar

Jeudi 13 février

### SOIRÉE MUSICALE - ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Entrée libre et gratuite.

20h / Église Saint-Martin

Vendredi 14 février

### LES VENDREDIS CINÉ

À partir de 15 ans

20h / La médiathèque

Dimanche 16 février

### BANQUET DES AÎNÉS

12h / Espace Jean-Vilar

Mercredi 19 février

### LE PETIT CINÉ DES VACANCES

À partir de 7 ans

15h / Médiathèque

Jeudi 20 février

### LES TOUTES PETITES OREILLES

À partir de 18 mois

10h30 / Médiathèque

Vendredi 21 février

### JOUEZ EN FAMILLE

À partir de 4 ans

10h / Médiathèque

Du mardi 25 au vendredi 28 février

### 4H PAR JOUR - ATELIER SLAM

De 15 à 25 ans

De 10h à 12h et de 14h à 16h / Médiathèque

## RENCONTRE ZÉRO DÉCHET

Envie de vous lancer dans la pratique du zéro déchet dans votre vie quotidienne? Vous ne savez pas par quoi commencer? Cela vous semble insurmontable? Découvrez l'expérience familiale d'Edwige, Amilloise convaincue et convaincante, qui vous donnera trucs et astuces pour bien démarrer et réduire rapidement ses déchets. Lancez-vous! Tout public

Samedi 1<sup>er</sup> février  
10h30 / Médiathèque

Samedi 22 février  
**LOTO - J.3 FOOTBALL**  
20h30 / Espace Jean-Vilar

Mercredi 26 février  
**LE PETIT CINÉ DES VACANCES**  
À partir de 3 ans  
17h / Médiathèque

Vendredi 28 février  
**MA NUMÉRITHÈQUE**  
À partir de 6 ans  
10h30 / Médiathèque



Vendredi  
28 février  
**SLAM :  
RESTITUTION  
DES TEXTES**  
19h /  
Médiathèque

Dimanche 1<sup>er</sup> mars  
**LOTO - J.3 GYMNASTIQUE**  
14h / Espace Jean-Vilar



#CONCERT

## Damien GUILLON & CAFÉ ZIMMERMANN

Dimanche 9 février - 18h00 à l'église Saint-Martin

"Café Zimmermann" est le nom d'un établissement phare pour la vie musicale de Leipzig, en Allemagne. C'est dans ce lieu qu'à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, Georg Philipp Telemann puis J. Sebastian Bach avaient l'habitude de se produire en concert avec leur ensemble Collegium Musicum.

Animés par l'envie de faire revivre cette émulation artistique, le violoniste Pablo Valetti et la claveciniste Céline Frisch ont baptisé leur ensemble "Café Zimmermann". C'était il y a vingt ans et, depuis, l'ensemble enchaîne les collaborations prestigieuses.

Avec son complice de longue date, le contre-ténor Damien Guillon au timbre lumineux et d'une grande pureté, Café Zimmermann explore la mélancolie, dans un programme nommé

"Lamento", donnant à entendre le chagrin de la mort d'un roi, d'un proche dans les œuvres de JS Bach, de son fils Johann Christian, de Buxtehude, de Froberger ou encore de J. Heinrich Schmelzer et de Heinrich Biber.



Tarifs : plein 18 € ; junior 5€ ; réduit et groupe 13 €. Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique. Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

## LES ANIMATIONS À LA LUDOTHÈQUE

### "Tout dépend du hasard"

Découvrez une sélection de jeux reposant sur le hasard et tentez votre chance pour remporter la victoire ! (Triple 7, Tumblin Dice, Loto, Karuba, Trésor de Lutin, Las Vegas, Mille Sabords...)

Mercredi 29 janvier  
14h à 18h / Ludothèque



### "J'ai ma mémoire qui flanche"

Sélection de jeux faisant appel à votre mémoire. Petits ou grands venez vous amuser (Pique Plume, Sortilèges à l'École de magie, Time's up, Memory, Cherche et trouve, Dream on, Brain box...)

Samedi 15 février  
14h à 18h / Ludothèque

Animations familiales, sans inscription. Gratuit pour les adhérents, 2.50€ pour les non adhérents (s'il s'agit d'une première venue à la ludothèque cette séance est considérée "de découverte", elle est donc gratuite).

Retrouvez le programme des animations des vacances d'hiver sur **amilly.com**  
Renseignements 02 38 28 76 75

#CONCERT

## LES VENDREDIS DE L'ORGUE

Tous les vendredis hors  
vacances scolaires à 18h  
à l'église Saint-Martin

#CONTACTS

### SERVICE CULTURE / JUMELAGES

Tél. 02 38 28 76 68  
Mail. [culture@amilly45.fr](mailto:culture@amilly45.fr) /  
[jumelage@amilly45.fr](mailto:jumelage@amilly45.fr)

### CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LES TANNERIES

Tél. 02 38 85 28 50  
Mail. [contact-tanneries@amilly45.fr](mailto:contact-tanneries@amilly45.fr)  
Web. [www.lestanneries.fr](http://www.lestanneries.fr)

### ÉCOLE D'ART

Tél. 02 38 85 28 50  
Mail. [contactecoleart@amilly45.fr](mailto:contactecoleart@amilly45.fr)

### ÉCOLE DE MUSIQUE

Tél. 02 38 85 03 34  
Mail. [ecolemusique@amilly45.fr](mailto:ecolemusique@amilly45.fr)

### MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 38 90 09 55  
Mail. [mediatheque.amilly@agorame.fr](mailto:mediatheque.amilly@agorame.fr)

### ESPACE JEAN-VILAR

Tél. 02 38 85 81 96  
Mail. [ejv@amilly45.fr](mailto:ejv@amilly45.fr)

### LUDOTHÈQUE

Tél. 02 38 28 76 75  
Mail. [ludotheque@amilly45.fr](mailto:ludotheque@amilly45.fr)

## COUPS DE CŒUR

Romans, films, albums, bandes dessinées : découvrez les coups de cœur culturels de l'équipe de la médiathèque d'Amilly sur le site [agorame.fr](http://agorame.fr)

## FIGURE[S] POURSUIT SON ŒUVRE

Entre figure(s), figuration(s) et défiguration(s), depuis les figures d'artistes jusqu'aux figures architecturales, la quatrième saison de programmation du centre d'art intitulée Figure[s] continue d'offrir une diversité de propositions et d'expérimentations qui reposent sur des intentions, des esthétiques, des médiums et des matériaux tout aussi variés. Cette diversité est structurée par des jeux d'échos, de correspondances, de rapprochements, de similitudes qui tissent des liens formels ou conceptuels entre les figures (re)présentées.

### Deuxième cycle d'exposition.

Vernissage samedi 11 janvier à 15h30.  
Qu'elles soient individuelles ou collaboratives, les figures d'artistes font la part belle dans ce deuxième volet à la sculpture poly-matérielle et in situ. Il en émane des réflexions et des mises en formes architecturales singulières, entre atmosphères graphiques et organiques.

#### Du 11 janvier au 8 mars.

*Leaking Point*, Anne-Charlotte Yver, Grande Halle.

#### Du 11 janvier au 20 mars.

*La Capitale : Tomes 1 et 2*, Camille Besson, Raphaël Rossi, Maxime Testu, Victor Vaysse, Petite Galerie.

### Troisième cycle d'exposition.

Vernissage samedi 1<sup>er</sup> février à 17h.  
Dans ce troisième volet, les artistes transfigurent les territoires, qu'ils soient fictifs ou réels, occultes ou visibles, diffus ou palpables, actuels, virtuels. Ceux des circuits financiers mondiaux parallèles enquêtés par

RYBN.ORG, qui s'organisent en archipel comme pour mieux se dérober à notre connaissance. Celui, mémoriel, de Ouassila Arras, qui convoque l'hybridité des matières pour mettre au point deux installations n'en formant plus qu'une, héritée de sa double culture franco-algérienne et questionnant les processus de migrations transméditerranéens.

#### Du 1<sup>er</sup> février au 15 mars.

*The Great Offshore*, RYBN.org, Galerie Haute.

#### Du 1<sup>er</sup> février au 12 avril.

*Des histoires d'eau*, Ouassila Arras, Verrière.

#### Du 1<sup>er</sup> février au 28 juin.

*Damien & P. Nicolas*, Ludovic Chermarin®, Espaces d'accueil.

Ouverture du Centre d'art contemporain Les Tanneries du mercredi au dimanche, de 14h30 à 18h. Entrée libre et gratuite.  
234, rue des Ponts

 [lestanneries.fr](http://lestanneries.fr)



Camille Besson, Raphaël Rossi, Maxime Testu, Victor Vaysse. Vue de l'exposition "Has been helas", 20<sup>e</sup> prix de la Fondation Ricard.

## 1. Pourquoi trier ?

L'intérêt est à la fois environnemental et financier.

Environnemental, car les déchets triés sont recyclés, c'est-à-dire qu'ils pourront servir de matières premières dans la fabrication de nouveaux produits. Dans un monde qui consomme en sept mois les ressources que produit la Terre en un an, limiter l'exploitation des ressources est essentiel et passe, entre autres, par le tri des déchets.

L'intérêt est également financier, car ne pas trier (ou mal trier) fait grimper le coût du traitement supporté par le syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères sur notre territoire, le SMIRTOM, et pèse donc, in fine, sur la collectivité. La présence de déchets non recyclables augmente les refus à l'arrivée au centre de tri, chargé d'affiner le tri avant l'envoi vers des filières de recyclage. Or, plus le taux de refus de tri est élevé, plus la prestation payée par la collectivité est importante.

## 3. Et le plastique ?

Le plastique est omniprésent dans nos vies, sous diverses formes et nature. Toutefois, vous ne devez mettre dans le bac ou le sac jaune que les emballages en plastique, tels que les flacons et bouteilles, sacs et sachets, pots et barquettes, films plastiques. Tout autre objet en plastique (bâches, jouets, chaussures, vêtements, tuyaux d'arrosage, gaines...) est à jeter dans la poubelle à ordures ménagères ou en déchèterie s'il est volumineux.

## 2. Avant de jeter...

Pensez à bien vider vos emballages, mais sachez qu'il est inutile de les laver. Pour gagner de la place dans le sac ou le bac, vous êtes peut-être tentés d'imbriquer les emballages les uns dans les autres : ne le faites plus ! En revanche, vous pouvez parfaitement aplatir les emballages, bouteilles comprises. Autre recommandation : retirez les bouchons et les capsules des pots et bocaux en verre avant de les mettre dans le conteneur dédié.

## 4. Dans le détail

Plus la peine de tergiverser pour les papiers : ils se recyclent tous !

Quid des couvercles de bocaux en verre ? Tri.

De l'emballage de la plaquette de beurre ? Tri.

De la boîte d'œufs ? Tri.

De la vaisselle en verre ou en faïence, des miroirs, des ampoules ? Déchèterie.

Des cartons bruns ondulés (le carton de déménagement ou de transport) ? Déchèterie.

Emballages de fast food ? Tri.

Et le mouchoir ou l'essuie-tout souillé ? Ordures ménagères ou composteur.

Le polystyrène ? Tri s'il constitue un emballage alimentaire, tel que les barquettes de viande ou de fromage et déchèterie s'il protège un objet type appareil électroménager.

Qu'en est-il des sachets de chips, paquets de café ou gourdes de compote ? Tri.

Si le doute persiste, jetez dans le bac ou sac à ordures ménagères plutôt que dans celui du tri. Vous pouvez également contacter le SMIRTOM au 02 38 87 37 38 ou [info-tri@smirtom.fr](mailto:info-tri@smirtom.fr)

# Le tri : comment s'y retrouver ?

## 5. Un "Guide du tri" pour vous aider

Sur le site [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr) développé par l'éco-organisme Citéo, vous pouvez savoir si votre déchet est à jeter dans le bac ou sac jaune, la poubelle classique ou à déposer en déchèterie ! Il suffit de renseigner la nature du déchet (porcelaine, brique de jus de fruits...) et donner sa localisation ! Ce Guide du tri très précis est également disponible sur votre smartphone.

## Elles ont 100 ans

### Simone Frizon

Simone Frizon a célébré ses 100 ans, le 23 octobre dernier à l'EHPAD Les Althaea, entourée de sa famille. Originaire de La Bresse, dans les Vosges, elle a épousé Henri en 1947. De cette union sont nés trois enfants qui lui ont donné cinq petits-enfants et quatre-arrière-petits-enfants. Simone Frizon a exercé le métier de nourrice. Elle a vécu à Épinal de longues années avant d'emménager à Amilly en 2011 pour se rapprocher de sa fille Michèle.



### Madeleine Pecnard

C'est chez elle et en compagnie de ses proches que Madeleine Pecnard a fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire. Née en Eure-et-Loir, elle se marie en 1943 avec Bernard avec qui elle a cinq enfants. Le couple s'établit à Saint-Hilaire-les-Andrésis en tant que cultivateurs. Bernard trouve ensuite un emploi au CIL HLM de Montargis puis devient ouvrier pépiniériste à Amilly tandis que Madeleine exerce le métier d'assistante maternelle. La centenaire a onze petits-enfants, 23 arrière-petits-enfants et même une arrière-arrière-petite-fille ! Ses passe-temps : la lecture, la cuisine et... le football ! Il faut dire que deux de ses petits-fils, Cédric et Cyril Lécluse, ont exercé ce sport à un niveau professionnel.



DÉVELOPPEMENT

# L'avenir durable de la France de Gâtinais en transition

L'association Gâtinais en Transition a installé son FabLab dans un local. Qu'est-ce qu'un FabLab ? Quelle est l'objectif de l'association ? Ses projets...

Initier et développer une mise en mouvement locale pour faire face aux crises économiques, sociales, énergétiques, écologiques et sanitaires actuelles et futures : c'est l'ambition de Gâtinais en transition.

La démarche, lancée en 2014, s'inspire du concept de transition défini et expérimenté par l'enseignant britannique Rob Hopkins en 2006 et visant la résilience de notre société, c'est-à-dire notre capacité collective à absorber les chocs et se reconstruire. Selon le principe de transition, cette résilience passe notamment par des initiatives utiles à tous, de natures diverses et complémentaires.

Pour les membres de Gâtinais en transition, la nécessité de faire converger transition écologique et numérique dans une approche collaborative a émergé dès le début. D'où l'idée de créer un FabLab ou "laboratoire de fabrication", un lieu de recherche, d'expérimentation et de transmission des usages du numérique. Installé depuis juillet 2017 dans un local, place des Terres-Blanches, il est animé par une équipe de trois "fabmanagers" bénévoles. Leur rôle est de guider les adhérents dans le développement de projets personnels intégrant une dimension technologique.

Pour ce faire, le FabLab a conçu et développé des outils, et notamment une gamme d'imprimantes 3D (les GâtiPrint 200, 300, 400) servant à la fabrication d'objets en volume. Les applications possibles d'une telle machine sont vastes : elle peut autant soutenir un entrepreneur dans la réalisation d'un prototype qu'aider un particulier à confectionner une pièce utile à la réparation d'un objet ou encore réaliser une œuvre artistique.

### FabLab et Repair'Café complémentaires

L'action développée au FabLab est complémentaire du Repair'Café (Rep'Art), un atelier de réparation d'objets du quotidien (petit électroménager, outils...) ouvert chaque 3<sup>e</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h30, au centre commercial de La Chaussée à Montargis. Tous deux forment le dispositif "La FaBriK" ayant pour finalités la promotion d'une consommation responsable et durable et le partage libre de connaissances et de compétences. Ces motivations ont également présidé à la création du Carrefour des transitions, manifestation qui a réuni en avril dernier à l'Espace Jean-Vilar les acteurs locaux du mieux vivre et sera reconduite en 2020.

## Dans les Restos du cœur



# FaBrik

# n

cal situé place des Terres-Blanches.  
projets ?

### Vers un Campus numérique

Le partage des savoirs et des savoir-faire est le moteur de Gâtinais en transition. Prochain projet : la création d'un tiers-lieu abritant un Campus numérique regroupant ce qui existe déjà (La FaBrik) et ce que souhaite créer l'association, à savoir un espace de co-working (travail partagé) et un ACI (atelier de chantier et d'insertion). L'activité de cet ACI ouvert aux publics éloignés de l'emploi serait orientée vers la formation à la réparation de matériel mobilisant des compétences multiples et transversales (mécanique, électronique, électrique, informatique) dans une démarche d'économie circulaire et numérique.

Pour mettre toutes les chances de son côté, le collectif Gâtinais en transition est accompagné depuis un an par l'équipe de l'incubateur d'innovation sociale Alter'Incub de la région Centre-Val de Loire. L'objectif est d'ouvrir le campus au second semestre de cette année.

> Contact

FabLab de Gâtinais en transition : ouvert le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h, ou sur rendez-vous.

Adresse : 13, place des Terres-Blanches.



SOLIDARITÉ

L'équipe des Restos du cœur d'Amilly aide 220 familles soit plus de 500 personnes, été comme hiver.

Le nombre d'inscriptions aux Restos du cœur et les besoins en bénévoles augmentent avec l'accroissement de la pauvreté. Le centre d'Amilly compte 34 volontaires qui se partagent, selon leurs préférences et en fonction de leurs disponibilités, les différentes tâches nécessaires à l'accomplissement de la principale mission des Restos : distribuer de la nourriture aux plus démunis.

L'image d'une personne distribuant de la nourriture est d'ailleurs la première qui nous vient à l'esprit à l'évocation de bénévoles des Restos du cœur. Or, leurs domaines d'intervention sont bien plus diversifiés, comme nous l'explique Marie-France Raffard, responsable de l'antenne amilloise.

*Il y a la création et la mise à jour des inscriptions des bénéficiaires et la gestion des fiches pour le suivi des distributions. Il faut également réceptionner les livraisons de nourriture envoyées par l'association nationale et effectuer tous les matins les collectes, que nous appelons "ramasses", auprès des donateurs. Cela implique donc de gérer les entrées et sorties des stocks, comme dans un magasin !*

Au-delà du soutien alimentaire, les Restos d'Amilly aident les bénéficiaires dans leurs démarches administratives, tiennent un vestiaire et gèrent une

bibliothèque ! À l'approche de Noël, ils distribuent des jouets récoltés auprès de partenaires.

### Les jeunes en exemple

On peut participer à une ou plusieurs de ces activités, une ou plusieurs fois dans la semaine. Aucune compétence particulière n'est exigée et chaque bénévole est accompagné et formé.

Les jeunes scolarisés dans les collèges et lycées du territoire se mobilisent fréquemment pour les Restos du cœur. Ces bénévoles en herbe collectent des denrées dans leurs établissements pour compléter le stock et constituer un surplus toujours bienvenu.

### Bénévole d'un jour : on compte sur vous !

Chaque année, les restos du cœur organisent une grande collecte nationale, le temps d'un week-end, les 6, 7 et 8 mars prochains, dans près de 7 000 magasins. Cette action se décline localement. Si vous souhaitez participer en tant que bénévole d'un jour, rapprochez-vous des Restos du cœur d'Amilly. Qui sait, cela vous donnera peut-être envie de vous investir un peu plus...

> Contact : Restos du cœur d'Amilly  
02 38 85 23 67

# JEAN-PIERRE ROUSSEAU

## SON MIEL ET SES ABEILLES

*Ce retraité de 63 ans transmet sa passion de l'abeille et du miel.*

### Héritage.

Pour Jean-Pierre Rousseau, l'apiculture est une affaire de famille. Son père Jacques, amateur passionné, lui a enseigné ce savoir-faire durant son enfance. Après cet apprentissage intensif d'une dizaine d'années, Jean-Pierre Rousseau a fait une pause. L'envie l'a piqué de nouveau à la retraite et c'est désormais avec le matériel hérité de son père qu'il prend soin de ses 15 ruches avec Martine Perrin.

### Excellence.

Déjà engagée dans le zéro phyto, la ville d'Amilly va plus loin et encourage la présence des abeilles, insectes pollinisateurs, sur le territoire communal. L'an dernier, elle a acquis deux ruches dont Jean-Pierre Rousseau prend soin. Installées en pleine cœur du bourg dans le parc situé derrière la Maison Saint-Loup, les abeilles se sont tellement bien intégrées à leur environnement que leur miel toutes fleurs produit l'été dernier a remporté la médaille d'or du concours des miels de l'Association apicole de Saint-Amand-Montrond (Cher). Le goût, la diversité des pollens et l'absence de pesticides constituaient les trois critères de sélection.



### Rucher.

Ses ruchers sont répartis entre son terrain de la rue des Blards à Amilly, un bois d'acacias à la Selle en Hermoy, ainsi qu'un rucher à Montcresson.

Dans le parc du Puiseaux et du Vernisson à Villemandeur, il assure également le suivi de deux ruches, propriété du département.

Selon les conditions météo, ses butineuses produisent trois récoltes. D'abord le miel de printemps, mélange d'aubépine, de colza et de fruitiers.

Ensuite, entre le printemps et le début de l'été, le miel d'acacia. En août, le miel d'été, toutes fleurs.

### Transmission.

Jean-Pierre Rousseau et sa compagne sont investis dans les associations Les amis de la Maison de la ruche et des abeilles et Apiculture en Gâtinais. Dans ce cadre, ils animent régulièrement des activités pédagogiques autour de l'abeille, de la ruche et du miel. En plus de tenir des stands dans de nombreuses manifestations et de proposer des conférences, ils donnent chaque année en mai des cours pratiques ouverts à tous, dans leur rucher-atelier amillois...

*Jean-Pierre Rousseau animera une rencontre tout public "Découverte de l'apiculture", samedi 15 février à 9h, à la Maison Taraud.*

*Inscriptions au 06 71 66 35 53 / 06 40 24 66 14 ou rousseaujp808@gmail.com.*

## FIN DE MANDAT MUNICIPAL

Amilloises, Amillois, cette tribune sera ma dernière expression car après 19 années de mandat d'élu municipal, je ne me présenterai pas à vos suffrages pour l'élection municipale de 2020.

Durant toutes ces années, je pense que j'ai rempli la mission pour laquelle vous m'aviez élu, défendre des valeurs de Gauche, tout en étant dans une opposition constructive puisque j'ai voté beaucoup de délibérations municipales car c'est la défense de l'intérêt public qui m'a toujours guidé. Cependant je me suis également abstenu ou ai voté contre lorsque la délibération ne correspondait pas à l'intérêt des citoyens de la commune.

Étant dans l'opposition, donc pas force de proposition, nous avons quand même réussi

en 2006, avec mes colistiers de l'époque (Alain Nogaret, Serge Balatin et Mauricette Chauvot), à obtenir pour la taxe d'habitation, 5 % d'abattement supplémentaire pour les personnes à charge. Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais pas encore si une liste de Gauche (PCF, France insoumise, génération.S, Verts?) sera présente pour cette élection municipale, mais selon la nécessité, je m'investirai pour soutenir cette liste, mais je ne serai en aucun cas présent, ni en tant que tête de liste, ni en tant que colistier.

Pour finir, je vous invite à vous prononcer contre la privatisation des aéroports de Paris que le président Macron veut livrer aux actionnaires, un non sens économique et social.

Pour obtenir un référendum d'initiative partagée (RIP), signez la pétition en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr>



Éric LOUIS

*Votre élu d'opposition PCF, de la liste*

*"Une gauche solidaire pour Amilly"*

Commissions :

Éducation-Enfance, Affaires sociales, Sport-Jeunesse, Culture, Travaux-Aménagement territoire, Finances.

**Courrier à adresser en mairie**

> [gauche.solidaire@free.fr](mailto:gauche.solidaire@free.fr)

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

Henri Miyamou Nitoumbi, Clein's Luissint, Youri Grémy.

### DÉCÈS :

Suzanne Baillet veuve Prevot, Jean Claude Leloup, Joseph Lemièrre, René Dumain, Simonne Brosse veuve Ringuedé, Denise Martin veuve Delvaux, Georges Gonnet, Ernest Muller, Alain Picard, Annie Georget ép. Asselineau, Maxime Commençais, Michel Delcroix, Gilberte Pommier, Gilbert Lach, Geneviève Chatelain veuve Coulon, Patricia Gauthier épouse Raignault, Marcel Fildier, Simone Double veuve Peloille, Jean Jochum, Lucienne Mercier veuve Bouvry, Marcelle Cadoux veuve Bézille, Micheline Elard ép. Daflon, Michel Raffard, Robert Vigneron, Jeannine Perrin veuve Hostyn, Jeannine Smycka veuve Delage, Athanasie Nédélec, Michel Beaumel.

## ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard DUPATY - Responsable de la rédaction : Marie-Laure CARNEZAT - Rédaction : Mylène JOURDAN

Réalisation : service Communication - [communication@amilly45.fr](mailto:communication@amilly45.fr) - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : [amilly.com](http://amilly.com)

Crédits photos : DR

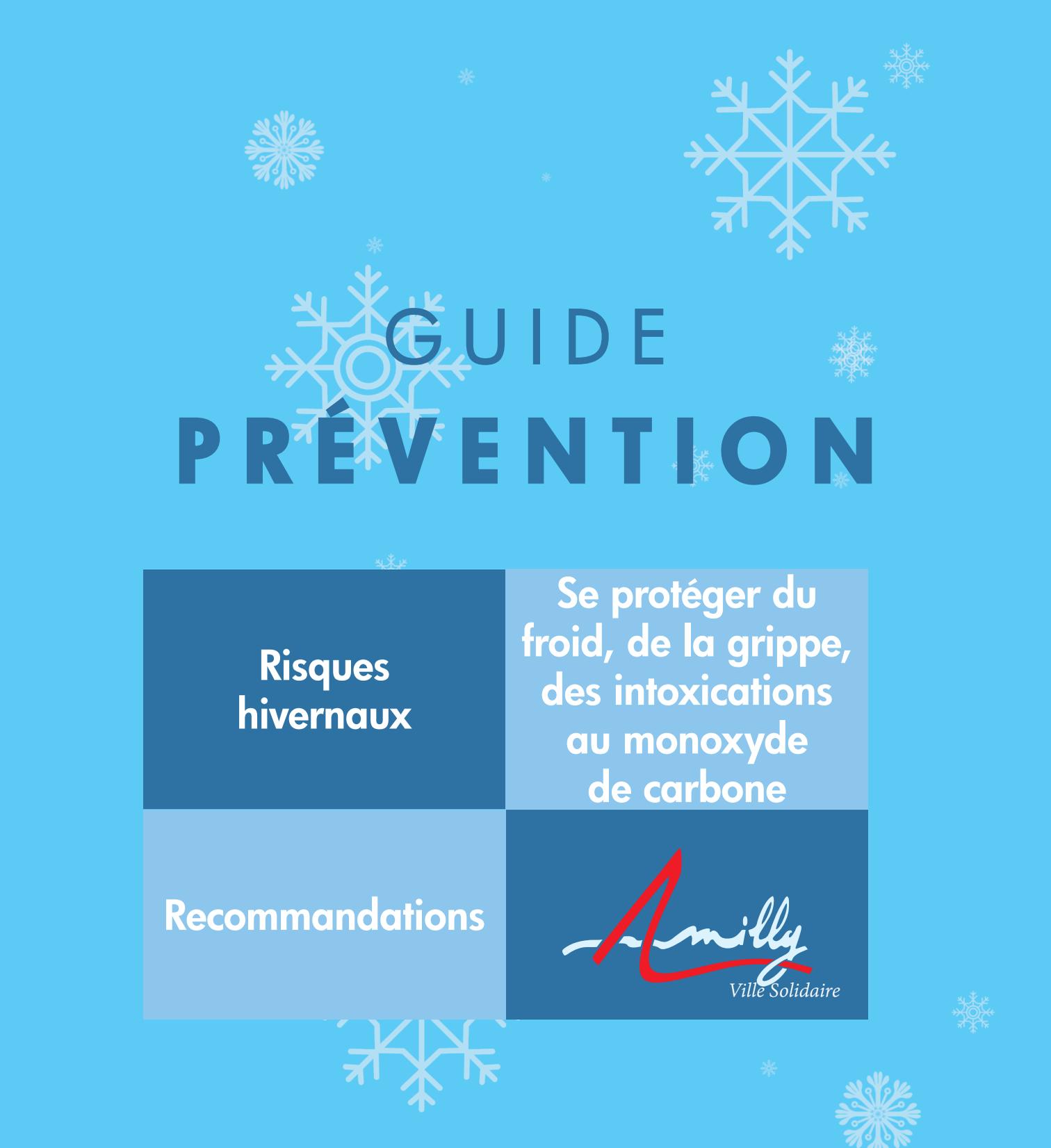
Photo de couverture : ville d'Amilly

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à [communication@amilly45.fr](mailto:communication@amilly45.fr) à l'attention du responsable de service : Nicolas TAGOT

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

La ville d'Amilly  
vous souhaite  
une belle année

2020



# GUIDE PRÉVENTION

**Risques  
hivernaux**

**Se protéger du  
froid, de la grippe,  
des intoxications  
au monoxyde  
de carbone**

**Recommandations**

**Amilly**  
Ville Solidaire



## ➤ GRAND FROID

Le grand froid (températures anormalement basses dans la durée), la neige, le vent glacé peuvent entraîner des risques pour la santé : hypothermie, gelures, chutes, aggravation des risques cardio-vasculaires...

Il faut rester vigilant car les effets sont insidieux. Les personnes âgées, les nourrissons, les sportifs, les personnes à mobilité réduite, en grande précarité ou non conscientes du danger ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques sont particulièrement exposées aux risques.

### À NE PAS FAIRE



**Vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.**



**Des efforts physiques trop intenses, et des activités à l'extérieur.**



**Consommer de l'alcool :  
l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.**



**Allumer les chauffages d'appoint en continu.**



**Sortir le soir.**

### À FAIRE



**Se nourrir convenablement.**



**Maintenir la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.**

## SI VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT SORTIR



Adaptez votre tenue : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.



Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments habituels au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.



Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15.

## ➤ STOP AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

### À NE PAS FAIRE



Allumer les chauffages d'appoint en continu.



Utiliser des appareils non destinés à cet usage pour vous chauffer.

### À FAIRE



Avant l'hiver et au cours de la saison, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude. Respecter strictement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (barbecues, braseros, groupes électrogènes ne doivent en particulier jamais être utilisés à l'intérieur des locaux).



Faites ramoner les conduits de fumée par des professionnels qualifiés. Assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.



Aérez votre habitation au moins 10 minutes par jour, même si les températures sont très basses. Durant ce temps, éteignez ou baissez au minimum les appareils de chauffage à proximité des fenêtres pour ne pas dépenser inutilement de l'énergie. N'obstruez pas les bouches d'aération.

## ➤ LA GRIPPE, c'est pas automatique

### Prévenir : des gestes simples

- ✓ Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou, à défaut, utilisez une solution hydro-alcoolique.
- ✓ Utilisez un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher et jetez-le dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle. Lavez-vous les mains ensuite.
- ✓ Couvrez-vous le nez et la bouche avec le coude/la manche quand vous éternuez.
- ✓ Évitez les contacts avec les personnes malades.  
Si vous êtes en contact : ne partagez pas d'objets utilisés par le malade (linge de toilette, couverts...).
- ✓ Pensez à prendre des nouvelles des membres de votre famille ou de vos voisins isolés.

### La vaccination

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée pour :

- ✓ les personnes de 65 ans et plus ;
- ✓ les personnes atteintes de certaines maladies chroniques dont la liste est donnée dans le calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales ;
- ✓ les femmes enceintes ;
- ✓ les personnes souffrant d'obésité (IMC égal ou supérieur à 40kg/m<sup>2</sup>) ;
- ✓ l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois à risque de grippe grave (dans l'objectif de protection des nourrissons qui ne peuvent pas être vaccinés) et des personnes immuno-déprimées.

### Pour ces personnes, le vaccin est gratuit.

La vaccination par les pharmaciens volontaires est cette année généralisée sur tout le territoire, sauf pour les mineurs et les personnes présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure.

### Toutes les recommandations sur :

<https://www.ameli.fr/assure/sante/assurance-maladie/campagnes-vaccination/vaccination-grippe-saisonniere>